

# Venturon montagnard

*Serinus citrinella*

Ordre: Passériformes / Famille: Fringillidés

Taille 12 cm / Envergure 22 cm / Plumage de couleur verdâtre / Court sur patte / Le mâle est de couleurs plus chatoyantes et la femelle de couleurs plus sombre



Vol rapide et ondulant



Chant varié et mélodieux / Cri type « tsi-hû » plaintif ou un « tchèt » répétitif



Pré-bois où dominent les résineux de l'étage montagnard à l'étage subalpin



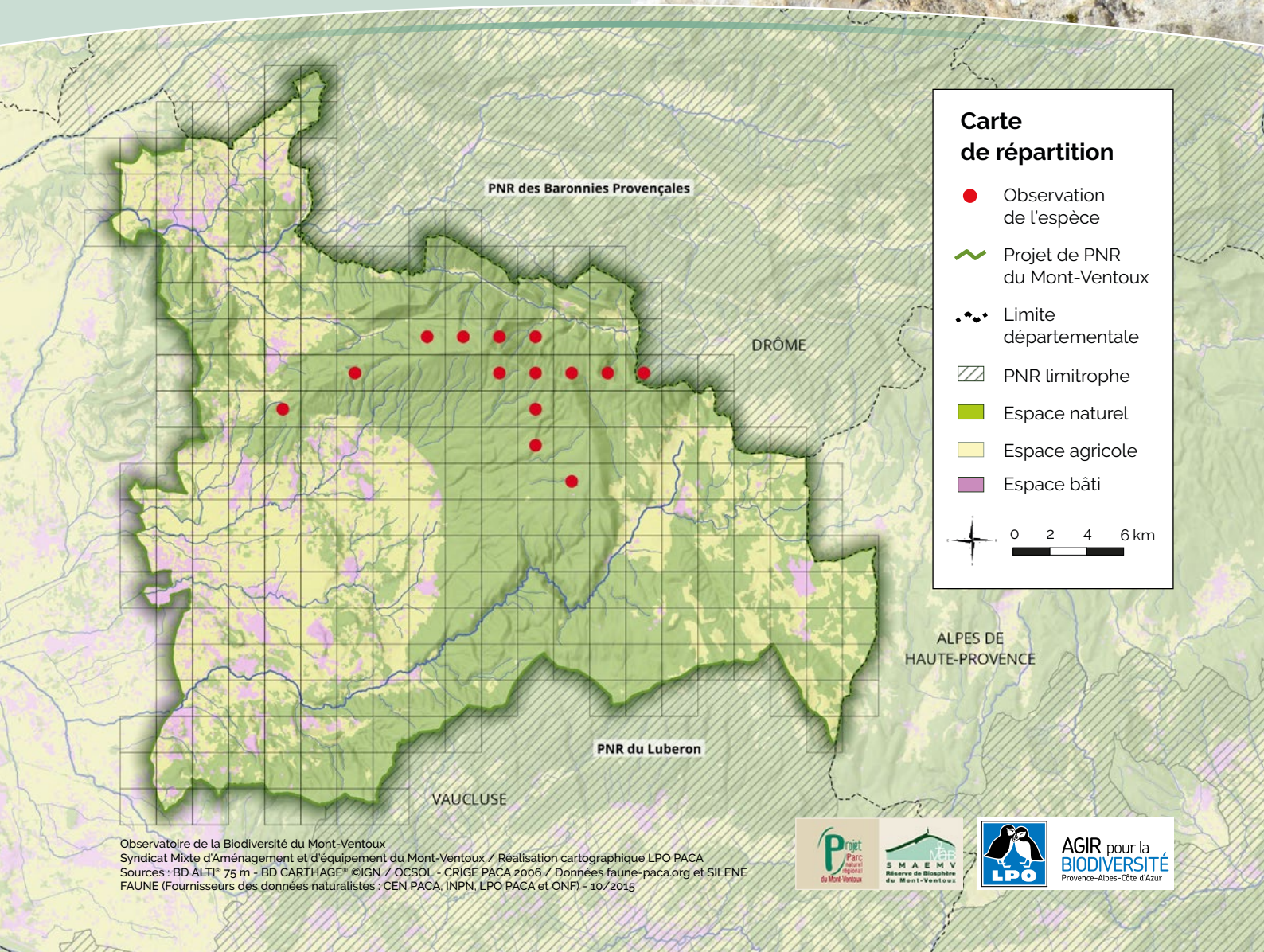
Alimentation composée essentiellement de végétaux et surtout de graines



Migrateur partiel (migration altitudinale principalement), au comportement animé d'erratisme dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Photo Montagnard © Philippe LANGLOIS





## — IDENTIFICATION —



Le Venturon montagnard se distingue par sa couleur verdâtre

© Philippe LANGLOIS



Le Venturon montagnard possède un petit bec conique ardoisé

© Philippe LANGLOIS

### ► Éléments d'identification :

Ce passereau fait partie des plus petits fringillidés de France. Le Venturon montagnard se distingue par sa couleur verdâtre. Assez court sur pattes, il possède un petit bec conique ardoisé. La queue, galbée à sa base, est fourchue et pointue à son extrémité. Un important dimorphisme de couleur distingue les femelles des mâles, ces derniers étant de couleurs plus chatoyantes que les femelles. Le ventre, les flancs, la gorge et la face sont jaune citron avec des nuances de vert. Le dos est vert olive. La nuque qui se termine en demi-collier et le front sont gris souris. Enfin, l'aile sombre possède deux barres alaires jaunes. La femelle se distingue par des couleurs plus sombres. Son dos vert gris est strié de brun. Seul le ventre est jaunâtre. L'ensemble de la tête ainsi que la nuque et la gorge sont gris verdâtre. Les juvéniles ne possèdent pas de jaune. Ils ont le dos brun roux strié de brun foncé et le ventre vert brun. Comme pour les adultes, ils possèdent deux barres alaires chamois rouille. Parmi les adultes, les individus âgés de deux ans se distinguent des plus vieux par la présence de grandes couvertures externes souvent non muées, margées et pointées de blanchâtre. La mue postnuptiale des adultes, complète, se déroule entre juillet et août.

### ► Confusions possibles :

Lorsque le chant ou le cri de l'oiseau n'est pas très audible, le Venturon peut être confondu avec le Serin cini *Serinus Serinus* et le Tarin des aulnes *Carduelis spinus*. La confusion est encore plus importante entre les juvéniles de Venturon montagnard et ceux du Serin cini, du Tarin des aulnes, de la Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* ou du Sizerin flammé *Carduelis flammea*. Le cri est le meilleur moyen de les distinguer.

### ► Chant et manifestations sonores :

Le cri habituel est à rapprocher de celui du Tarin des aulnes. C'est un 'tsi-hûe' plaintif ou un 'tchèt' répétitif émis en vol. Le chant, varié et mélodieux, semblable à celui du Tarin des aulnes, est composé de courtes phrases entrecoupées de cris. Le cri "métallique" est très caractéristique.



## — BIOLOGIE —

### ► Habitats de l'espèce :

En période de reproduction, le Venturon montagnard est présent depuis l'étage montagnard supérieur jusqu'à l'étage subalpin. Il fréquente les habitats de pré-bois où dominent les résineux et préfèrent les forêts sèches de résineux.

### ► Comportements :

Sociable, le Venturon niche en colonies lâches de taille variable.

### ► Régime alimentaire :

Le Venturon montagnard possède un régime alimentaire essentiellement constitué de végétaux et plus particulièrement de graines. D'importantes variations ont été notées en fonction de la saison et des régions fréquentées. Les graines de résineux semblent particulièrement importantes en période de reproduction et leur présence expliquerait largement la distribution de l'espèce. Il consomme abondamment des graines d'amarantes *Amaranthus sp.* dans les vignes des Baronnie et du Tricastin. Dans les pré-Pyrénées espagnoles, le Venturon se nourrit dans les champs de graines de Chenopodes *Chenopodium sp.* ; de février à mai, il consomme des graines de pins *Pinus nigra* et *Pinus uncinata*, de juin à octobre des graminées et des plantes, avec une dominance de pissenlit *Taraxacum officinallis* et de Cirse *Cirsium sp.* en

août et septembre. Durant le reste de l'année, les graines de germandrées et en particulier de *Teucrium scorodonia* sont abondamment consommées. Le pissenlit apparaît également comme source de nourriture importante en début d'été. Les jeunes au nid semblent essentiellement nourris de graines de pissenlit et de résineux. La consommation d'insectes, régulière en été, apparaît comme un complément alimentaire.

#### ► Reproduction :

Dès le mois de mars, une partie des Venturons montagnards sont de retour sur leur site de reproduction. Les parades nuptiales débutent dès la mi-mars et les premières pontes sont relevées dans la seconde moitié du mois d'avril jusqu'à mi-mai. Les nids sont construits uniquement dans des conifères, dans une zone de végétation dense. Le nid, qui mesure entre 8 et 10 centimètres de diamètre, est construit avec plusieurs matériaux (lichens, racines, herbes et toiles d'araignée). L'intérieur de la cuvette est rembourré de laine, de papier, de poil et/ou de radicelle. La ponte comprend entre trois et cinq œufs. L'incubation débute généralement dès le second œuf et dure entre 13 et 14 jours. Les jeunes restent au nid entre 16 et 17 jours. La femelle mène à terme une ou deux couvées par saison. À l'automne, des mouvements migratoires importants sont notés sur les cols alpins.



© Philippe LANGLOIS

## — AIRE DE RÉPARTITION —



#### ► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Le Venturon montagnard est une espèce strictement européenne. À l'exception de la sous-espèce *Corsicana* qui niche en Corse, à partir du niveau de la mer (jusqu'à plus de 1500 mètres), la sous-espèce nominale est inféodée aux montagnes et se reproduit principalement entre 800 mètres et jusqu'à 2300 mètres d'altitude dans les Alpes. Sa répartition s'étend sur la totalité de l'arc alpin depuis la Forêt Noire jusqu'au massif du Mercantour en passant par les Préalpes, le Massif des Vosges, le Jura, le Massif Central, les Pyrénées et les îles Baléares. En hiver, l'espèce est erratique à migratrice. Les populations du nord des Alpes (Allemagne et Suisse) sont migratrices et hivernent principalement entre le sud du Vercors et le plateau de Vaucluse, plus sporadiquement dans les Cévennes et le sud-est du Massif Central. Si une partie des individus du massif du Vercors hiverne dans la zone mentionnée ci-dessus, certains individus sont de véritables migrants et gagnent les pré-Pyrénées espagnoles. Dans notre région, il occupe principalement les secteurs alpins. Il fréquente les boisements de conifères des étages montagnards et subalpins, entre 1400 et 2000 mètres d'altitude environ. Il est bien présent dans les Hautes-Alpes, du Dévoluy au Queyras et dans le Briançonnais. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, il est localisé des Monges aux hautes vallées du Verdon et de l'Ubaye et au sud vers Castellane. Dans les Alpes-Maritimes, il est surtout présent dans le Mercantour et sa périphérie. Ailleurs, il est nettement plus localisé. Les effectifs régionaux sont très mal connus. Dans le Vaucluse, l'espèce est présente sur le Mont-Ventoux uniquement, au-dessus de 1300 mètres. En automne et en hiver, un grand nombre de venturons originaires des Alpes fréquentent les Monts de Vaucluse.

## — CONNAISSANCES —



### SUR LE MONT-VENTOUX

#### ► Statut biologique :

Le Venturon montagnard est un migrateur partiel (migration altitudinale principalement), au comportement erratique.

[illegible]

## Migration postnuptiale

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Le Venturon montagnard se serait installé dans le Ventoux à partir des années 1960, à la faveur du développement des reboisements de résineux entrepris.

Pas de suivi spécifique.

## — CONSERVATION

## ► Mesures de conservation :

Il est difficile de proposer des mesures concrètes de gestion pour cette espèce dont le statut de conservation semble favorable et pour laquelle aucune menace n'a été clairement identifiée avec des conséquences à court terme. Cela ne doit pas empêcher une certaine vigilance compte tenu de la répartition géographique mondiale restreinte de cette espèce et de son attachement aux forêts de résineux clairsemées des étages montagnard et subalpin. Il serait souhaitable d'intégrer la présence du Venturon montagnard dans les plans de gestion des espaces protégés et/ou de s'assurer que la surface d'habitat favorable à l'espèce est suffisante pour le maintien des populations. Les peuplements denses ne lui sont pas favorables. L'entretien des zones semi-ouvertes par une gestion forestière appropriée et un maintien de l'élevage de bovins et d'ovins, permettrait d'éviter le reboisement et la densification des zones de basse ou moyenne altitude où niche l'espèce. Dans le cas où des opérations d'ouverture des boisements seraient réalisées, il convient d'éviter les interventions du mois d'avril au mois de juillet, période de reproduction des oiseaux.

## — LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



### Pour en savoir plus

<http://www.oiseaux.net/oiseaux/venturon.montagnard.html>

### Bibliographie

- BORRAS, A., BLACHE, S., CABRERA, J. & SENAR, J.C. [2005]. *Citril finch Serinus citrinella populations at the north of Pyrenees may winter in the northeast of Iberian Peninsula*. Aves 42(3): 49-53.
- BORRAS, A., CABRERA, T., CABRERA, J. & SENAR, J.C. [2003]. *The diet of the citril finch (Serinus citrinella) in Pyrenees and the role of Pinus seeds as a key resource*. Journal für Ornithologie 144(3): 345-353.
- CORA Drôme [2003]. Oiseaux de la Drôme. *Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*. CORA. 147 p.
- DE CROUZA, G. & LEBRETON, P. [1963]. *Note sur la migration du Venturon montagnard (Carduelis citrinella L.) aux cols de Cou-Bretolet, et sur son hivernage en Suisse et en France*. Nos Oiseaux 27: 46-61.
- FLITTI, A. [2009] Venturon montagnard Serinus citrinella, In : FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSSO, G. [2009]. *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p.
- FOERSCHLER, M. [2001]. *Diet of Citril Finch Serinus citrinelladuring the breeding season in the Northern Black Forest, SW Germany*. Vogelwelt 122(5): 265-272.
- JOHANNOT F. & WELTZ M. [2012]. *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 3) : de l'Oie des moissons au Venturon montagnard*. La documentation française, Paris. 383 p.
- MÄRKI, H. [1976]. *Brutverbreitung und winterquartier des Zintronzeisigs Serinus citrinella nördlich der Pyrenaen*. Ornithologische Beobachter 73: 63-88.
- OLIOSSO, G. [1996]. *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire et Etude des Ecosystème de Provence & Société d'Etude Ornithologique de France. Quetzal Communication. 207 p.
- SNOW, D.W. & PERRINS, C.M. [1998]. *The Birds of the Western Palearctic*. Concise Edition. Volume 2: Passerines. Oxford University press. 1830 p.
- SONNERAT, B. & ROCAMORA, G. [1999]. *La Pie-grièche écorcheur Lanius collurio*. Pp. – in : ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. [1999]. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p.



**Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux**  
830, av. du Mont-Ventoux  
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74  
✉ [accueil@smaemv.fr](mailto:accueil@smaemv.fr)  
🌐 [smaemv.fr](http://smaemv.fr)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**LPO PACA**  
Villa Saint-Jules  
6, av. Jean-Jaurès  
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74  
✉ [paca@lpo.fr](mailto:paca@lpo.fr)  
🌐 [paca.lpo.fr](http://paca.lpo.fr)

**Rédaction :**  
Olivier HAMEAU,  
Jeremy RASTOUIL

**Relecture :**  
Magali GOLIARD,  
Anthony ROUX

**Cartographie :**  
Marion MENU

**Infographie :**  
Sébastien GARCIA

**Réalisation LPO PACA, 2015**